

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 44

Artikel: Lo maîdzo de Rebattatsat
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tonal des beaux-arts y est logé avec le soin qu'on sait. Les professeurs, les étudiants et toutes les personnes qui sans être sur les bancs de l'Université continuent d'orner leur esprit, savent aussi le chemin du palais de Rumine. C'est là que se trouvent maintenant la Bibliothèque cantonale, le Musée botanique, une série d'auditoires et de laboratoires, l'Aula de l'Université, purgatoire des orateurs et des reporters, à cause de son acoustique défectueuse, mais au demeurant salle très confortable. Le Musée industriel, le Médailleur, le Musée des antiquités, les collections de géologie et de zoologie vont à leur tour prendre place dans les grandes galeries qui leur sont réservées.

Le palais de Rumine n'est pas seulement connu des Vaudois et de nos confédérés; il a montré encore à nombre d'étrangers de marque, à l'inauguration du médaillon de Sainte-Beuve et aux fêtes du Simplon, la grâce florentine de sa façade, de sa pergola, de ses colonnes, de ses campaniles, de son atrium, chef-d'œuvre d'harmonie architecturale.

Pourquoi, se demandera-t-on peut-être, pourquoi l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont-ils attendu si longtemps pour prendre la crémillière? Pour deux raisons, croyons-nous: d'abord, parce qu'ils ont voulu attendre l'achèvement de toutes les parties de l'édifice, et puis, parce qu'en faisant coïncider l'inauguration avec l'ouverture du semestre d'hiver de l'Université et l'installation du recteur et des nouveaux professeurs ordinaires, ils associaient plus complètement l'Université à cet événement et réduisaient les fêtes à une seule.

Il est un homme qui eût eu la place d'honneur à ces réjouissances: Gabriel de Rumine. Ce serait aujourd'hui un vieillard de 67 ans: D'origine roumaine, né en 1841, il avait pour mère Mme Catherine de Rumine, princesse de Schakowskoy, femme au cœur généreux, qui s'établit à Lausanne vers 1841 et qui s'attira la reconnaissance publique par ses libéralités. Mme de Rumine fut la fondatrice du Musée industriel de la rue Chaucreau. La ville de Lausanne lui conféra, à elle et à son fils, la bourgeoisie d'honneur, en 1862. Elle mourut en 1867 dans sa campagne de l'Eglantine.

Gabriel de Rumine suivit les cours de l'Académie. Il s'intéressait vivement aux sciences et adorait la bonne ville où il avait passé sa jeunesse et fait ses études.

La maladie l'emporta à l'âge de 30 ans, le 18 juin 1871, à Bucarest. Il fut inhumé au cimetière d'Ouchy, le 3 juillet suivant. Deux jours plus tard, les Lausannois apprenaient qu'il faisait à des œuvres d'utilité publique des legs pour une somme totale de fr. 2,015,000, dont fr. 120,000 à la Société vaudoise des sciences naturelles.

La clause principale de son testament a la teneur que voici:

« Je donne et lègue à la ville de Lausanne, canton de Vaud, Suisse, la somme de fr. 1,500,000, que je prierais de placer dans de bonnes conditions pour que cette somme, étant doublée, soit employée à la construction d'un édifice qui sera jugé, quinze ans après ma mort, d'utilité publique, par une commission de dix membres, choisie de moitié parmi les professeurs de l'Académie, de moitié parmi les magistrats de la ville ».

Cette commission, constituée en juin 1886, par le Conseil communal, décida en mai 1888 que l'édifice en question devrait contenir la Bibliothèque cantonale, les principales collections scientifiques et artistiques de l'Etat et de la commune, enfin les salles nécessaires à l'extension de l'Académie et sa transformation en Université. Le rapporteur de la commission, M. le docteur Marc Dufour, concluait ainsi: « Avoir toujours devant les yeux ce qui rend le pays prospère est bien; avoir devant les yeux ce qui

l'honneur et le relève est mieux; et toutes les fois qu'un peuple, même petit, a été, à une époque, inspiré par le désir d'acquérir des biens d'une nature idéale, il a laissé de cette époque une trace plus brillante dans l'histoire que celle de peuples plus grands et de collectivités plus puissantes. Ainsi Florence dans ce siècle si fécond qui ferme le moyen âge et inaugure la Renaissance, ainsi Genève à l'époque de la Réformation, ainsi les villes de la Néerlande après la libération du joug espagnol! »

Sur les bases de ces résolutions, l'Etat et la commune de Lausanne conclurent, le 23 juin 1888, une convention dont voici les grands traits:

La commune de Lausanne s'engage à construire un édifice destiné à recevoir, outre le service de l'Académie, l'Aula, le service des sociétés savantes, la Faculté technique, les collections scientifiques et enseignements qui en dépendent, les collections d'antiquité et médailles, la collection des Beaux-Arts, le Musée industriel, la Bibliothèque cantonale.

L'édifice sera construit sur le terrain communal limité par la Riponne et le Chemin-Neuf, à l'ouest et au nord-ouest, par une voie de communication à établir entre le Chemin-Neuf et la place du Crêt à l'est, par le tracé d'un escalier direct de la Cathédrale à la Riponne au sud.

Les terrassements, la construction du bâtiment et des murs de soutènement, ainsi que l'aménagement des abords de l'édifice seront payés au moyen du legs de Rumine.

L'édifice restera la propriété de la commune de Lausanne. Les frais d'entretien et de service seront à la charge de l'Etat, sauf pour la partie du bâtiment affectée au Musée industriel.

L'Etat s'engage : 1^e à transformer l'Académie en une Université par le développement de la section des sciences médicales de l'Académie en faculté complète de médecine; 2^e développer les autres facultés en recourant, pour une part, à un subside de la Confédération. L'Etat s'engage en outre à réparer le bâtiment actuel de l'Académie, dans lequel une partie des cours demeureront installés, pour le mettre en harmonie avec la nouvelle construction.

La convention fut ratifiée le 30 juillet 1888 par le Conseil communal et le 21 août de la même année par le Grand Conseil. Mais avant cette ratification et longtemps après, on polémiqua fort et ferme au sujet de l'emplacement, comme on l'avait fait déjà à propos du Palais fédéral.

Les premiers travaux commencèrent à la fin de 1898, sur les plans de l'architecte André, Vaudois établi à Lyon, au génie duquel adversaires et partisans de l'emplacement du Chemin-Neuf rendirent le même témoignage d'admiration.

Il fallut faire disparaître tout d'abord l'ancienne buanderie Haldimand et le bâtiment dit « magasin à bois », qui abritait des classes de l'Ecole industrielle, puis de l'Ecole primaire; on dut démolir la maison Pellis, receveur, et d'autres immeubles où se trouvaient encore des salles d'école. Ce fut une métamorphose complète d'un des quartiers les plus pittoresques du vieux Lausanne.

Dans quelques siècles, peut-être, le palais de Rumine s'abattrait-il à son tour sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à quelque gigantesque construction de fer ou d'acier. Alors, les archéologues s'extasieront sur la beauté des marbres et sur la profondeur des soubassemens et diront: « Ces Lausannois de 1906 bâtiassaint comme les Romains! »

D'attaque! — Deux ouvriers bouchers dépeçaient un bœuf superbe.

— Dis, François, fait l'un, après avoir coupé un rôti de huit kilos, le patron ne revient qu'à midi. Si on allait à la Croix fédérale porter ce morceau pour qu'on nous le cuise pour les dix-heures.

— C'est une idée. Il est rude beau, un fin morceau.

A dix heures, les deux compagnons s'atta-

blent. Le rôti de huit kilos et un plat de pommes de terre disparaissent en un moment.

— A présent, c'est pas tout, François; pour que le patron ne s'aperçoive de rien, y s'agit de bien dîner à midi.

— Entendu. C't en règle.

Les almanachs.

Ils sont tous là, ou à peu près, les almanachs pour 1907. On trouve toujours qu'ils reviennent trop tôt et c'est pourtant avec empressement et le sourire aux lèvres qu'on les accueille. Ce sont de vieux amis dont on ne se peut passer et à qui l'on pardonne bien vite de nous rappeler l'inexorable fuite des ans. Chacun de ces almanachs a ses clients fidèles à qui il serait inutile d'en proposer un autre. On peut changer d'appartement, de bonne, de métier, de patron, d'habitudes, de parti même: on ne change pas d'almanach.

Messager Boiteux de Berne et Vevey, Bon messager, Almanach romand, Almanach bernois, ils sont là, quatre, sur notre table, aussi séduisants les uns que les autres, plus soucieux aussi de répondre mieux, chaque année, à l'attente de leurs amis, soit par l'exactitude et l'abondance de leurs renseignements, soit par l'attrait croissant de leurs articles et de leurs illustrations.

Allez donc, almanachs, à tous ceux qui vous appellent et, dans les colonnes blanches qui flanquent votre calendrier, puissiez-vous n'enregistrer que d'heureux événements.

Lo maidzo de Rebattatsat.

Traduction de: « Le médecin de Cucugnan », de Roumanille.

L'IRE ON maidzo qu'ein savâi gro câ l'apprenâi po rein quand l'étai dzouveno; et tot parâi pè Rebattatsat io l'è que s'ire établi du la dou z'an, on sè mauâive de li. Que lâi voliâi-vo fêre; on lo re incontrâve adi avoué on lâvro pè lè man et lè Rebattatsâ sè desant: « Ne sâ rein de rein, noutron maidzo, l'è adi à recordâ. Se recorde l'è po appreindre; se l'a fauta d'appreindre l'è que ne sâ rein; se ne sâ rein, l'è on Bourrisco ».

L'è tot cein que desant et sè fiâvant pas à li.

On maidzo que n'a min de malâdo, l'è quemet on crâizu que n'a min d'odlio. Faut tot parâi gagaf sa vya et noutron poûro lulu ne gagnâve pas l'iguie que bêvessâi.

L'ire binstout lo momeint que cein botsâ.

On dzo, po ein vère lo bet, lo maidzo fâ publii dein tot lo velâdzò que l'ire tant saveint et sutî que pouâve fêre bin mé que de guéri on malâdo, — cein l'è on amuseiment — que pouâve ressucitâ on mort; que cein l'è adan on vretâbillio merâcllio! — Oï, oï, on mort, que lau desâi, et on mort einterrâ!... Lo vo ressuciteri quand vo voudrâ, ào gros dau dzo, ào mâtet dau cemtro, dèvant très ti!

Ein avâi pas tant que crâyant cein. Tot parâi lè dzein sè desant: « Lâi a rein à risquâ de lo fêre asseyi. Faut lo vère à l'ovrâdzò! Pâo pâo-titre réussi: l'è on hommo qu'a tant lié!... Et pu on fâ tant de balle z'einveinchon ào dzo de voulâ! Se réussse, tant mi! sè manque, ein arâi prau dèlao. Que n'ein ressucite pî ion et on verrâ bin se l'a tourdzî on bon néné quand l'etâi dzouveno.

Dan, ie fut einteindu que la demeindze d'apri, justo ào coup dè maidzo, lo maidzo, ein pllein cemetiro, dèvessâi ressucitâ on mort, dou se failâi. Mimameint lâi avâi dâi fenne que deuant onna dozanna!

Cllia demeindze que, dza du dhî zhâore, lo cemetiro etâi asse pllein que lo pridzo lo dzo dau Djonno. Lo second coup de maidzo n'avâi pas oncora sounâ que vaitc le maidzo qu'arreve, avoué que sa balla vetira naire. L'eut prau de peina à passâ, tant de zein lâi avâi, tot parâi ie pu arrevâ vè on petit tierdzo.

Sè met adan à lau bailli lo bondzo, à crêtchi et à sè motsi et lau fâ:

— Mè boune dzein, vo z'è djurâ de ressucitâ

on mort. Lo vu fère. Mâ, pas tant de détertin ! N'è pas pe défecilo à mè de fère reveni Dzaquie ào bin Djan, Nanette ào bin Suzette, que Liaudi ào bin Djan-Luvi... Voliai-vo que ressucito... Djan-Luvi ? Quemet lâi desâi-vo dza ? Djan-Luvi à Potâ, que l'è mort d'onna purmoni lâi a dza on an.

— Estiusa mè bin, monsu lo mäidzo, so lâi fâ la Diustine, la vêva à Djan-Luvi ! L'étai on bin boun'hommo, cein l'è veré et tant que i'ari dâi jet dein la titâ lo vu pliorâ, mâ vo faut pas lo-ressuscitâ, po cein qu'à la fin dau mäi vu posâ lo deu (deuil) et mè vu remaryâ avoué Pierro ào Grand. No sein dza promet, m'a baillf l'alliance.

— Eh ! que vo fède bin de mè lo dère, Diustine !... Eh bin ! adan, se ressucitâvo la Janette Bedan qu'on a einterrâ à la Tsandelausa !

— N'aussi pas lo bounheu, monsu lo mäidzo, que sè met à bouëla Dzaquie Bedan. Janette étai ma fenna. No sein restâ dhi z'an einseimblie, dhi z'an d'einfâ, tot Rabattsat lo sâ. Que ta Janette reste iô l'è, l'è bin débarracha et mè assebin. L'étai pî qu'on diâbllio, cilia fenna, monsu lo mäidzo, sè cotâve quemet on boursico, et tsaropa, et tsecagnâre, et chouma, et d'êfrepâne ! Avoué cein l'avâi dâu pâi dein lè man et onna leinga ! Onna leinga de vuïvra qu'arâi fê batte lo Molésion avoué la Tor de Gauza ! Eh mon Dieu ! se desé tot !...

— Mâ tot parâi...

(La fin deçando que vint.)

MARC A LOUIS.

Avec vous de cœur. — Au café. Un pauvre infirme va de groupe en groupe solliciter la charité. Il donne à lire à chacun un écrit dans lequel sont énumérées toutes ses misères. Parci par-là, un consommateur lui glisse dans la main une piécette blanche.

— Allez vers ce vieux monsieur, là-bas, qui est tout seul à la table ronde, lisant son journal, fait un groupe de jeunes gens. Il est très riche. Il vous donnerâ sans doute un bon secours.

Le mendiant s'approche, humble et timide, de la personne indiquée et lui tend son papier.

Le vieux monsieur lance par dessus ses lunettes un regard au souffreteux, prend le papier et le parcourt machinalement. Puis, sans lever les yeux :

— Ah ! vous avez encore perdu un œil, mon pauvre ami ? fait-il.

— Hélas, oui, monsieur, je suis bien malheureux depuis que j'ai encore perdu cet œil.

— Je vous crois, mon ami,... je vous crois. Oui... oui... reprend sur le même ton le consommateur, perdre un œil, c'est triste, bien triste... oui... oui... Eh bien, mon pauvre homme, ce n'est pas moi qui l'ai retrouvé.

Puis il rend le papier au mendiant et reprend la lecture de son journal.

Il en a vu bien d'autres. — Z..., le joyeux fêtard, est myope, comme chacun sait. L'autre jour, dans une réunion d'amis, il laisse tomber son lorgnon. On le cherche. On finit par le retrouver, une heure après, sur une chaise, et sous le séant d'une jolie femme, qui s'était assise sans s'en douter. La dame s'excuse :

— Laissez donc, répond Z..., insouciant. Il en a vu bien d'autres.

Le bon ami à la Julie — Madame à sa domestique :

— Julie, qu'est donc devenu Martin, votre bon ami ? Il était tout le temps fourré dans votre cuisine. Je ne le vois plus.

— Martin ne vient plus ici, il est marié.

— Marié ? Avec qui donc ?

— Avec moi, madame !

Croquis de vendange.

A LA VIGNE.

L a vigne est envahie dès la première heure par les vendangeuses; la joie au cœur, la riposte vive, elles caquètent, badinent, stimulées par les gros rires des « brantards » taquins qui disent de grosses et amusantes bêtises.

Mesurant de l'œil, tels des géomètres, ils placent leurs brantes au beau milieu de la cueillette et tout ce petit monde se met bravement à la tâche. Courbées en deux, ayant du cœur à l'ouvrage, les vendangeuses fouillent de leurs mains agiles les feuilles jaunies, coupant de leurs ongles ou du couteau les nœuds des grappes dorées, aux grains fermes, appétissants.

Les seilles s'emplissent si prestement que les hommes ont peine à les vider à mesure dans leurs lourdes brantes.

Quoique les doigts fassent diligence, les langues ne chôment nullement et les propos les plus divers éclatent en un concert assourdissant :

— Taisez-vous ! Elle a fini par se marier ! Ça m'étonne, depuis le temps que ça traînait !

— Jules ! Venez voir chercher ma seille, elle est pleine !

— Je voudrais bien savoir qui a laissé ce joli grappillon ! prononce la voix grave d'Ernest. Gare cette « remolée ! »

C'est la tradition. Le plus petit grain oublié au cep après le passage est puni d'un gros bâise.

Le « brantard » s'avance fièrement, essuie ses moustaches d'un vaste revers de manche....

...L'amende est payée.

— Charette ! Vous piquez pire qu'une brosse à risette. Une autre fois, pour les vendanges, faudra vous faire raser !!

— Hé, là-bas, c'est bon ce commerce !! Regardez voir cette affaire ! Octave qui embrasse toujours la même !!

Un « brantard », jeune blondin aux yeux vifs, un peu farceur, fait mine de chercher les « grappillons » oubliés mais... les sort simplement de la poche de son tablier vert et fort souvent fois bécote une petite boulotte à la mine polissonne.

Enfin, la « bossette » est pleine.... Une voix éraillée crie du fond de la vigne : Allons faire les « dix-heures ! »

AU PRESSOIR

— Bovard ! Amène-mé voir ce palanchon !

Les deux hommes de la « manivelle » s'arquent et tournent vigoureusement. La corde, pareille à un gros serpent paresseux, s'enroule en gémissant et en craquant autour de la grosse pièce de bois verticale, entraînant la palanche...

Dans la « tine », le moût jaunâtre, boueux, mais de saveur exquise, s'écoule à plein goulot.

Un groupe de bambins entre au pressoir. Ils sont inquiets et supplient sur des tonalités différentes, cherchant à convaincre, par des phrases très éloquentes, flatteuses, une fillette tenant un verre des deux mains :

— Dis ! Donne-m'en encore un, j'en ai bu que trois !

— Toi t'en auras plus, vous avez des vignes !

— Si tu m'en donnes un verre, tu pourras venir te balancer dans notre jardin.

— Quand il coulerait de ça à la grosse fontaine, est-ce que tu aimerais ? dit un petit philosophe, se tenant à l'écart et semblant absolument détaché des biens de ce monde.

Un moutard — cinq ans au moins — très pratique, ne dit mot, mais plonge sans cesse... une boîte à sardines vide dans la tine et boit goulûtement. Pas socialiste pour un sou ; il tourne le dos à ses petits camarades.

...Les vignerons, manches retroussées, chemise ouverte sur la poitrine bronzée, puisent,

enfonçant leur « seillon » dans le futur « nectar » et remplissent la brante en ayant soin, afin que le précieux liquide ne se perde pas, de poser une « bavette » entre la tine et la brante. C'est souvent un écrêteau de fer-blanc recourbé... vantant l'excellence d'un *stimulant* quelconque, que la « bavette ».

Scrupuleusement, chaque versée dans le tonneau est notée d'un trait à la craie.

Quoique l'heure soit fort avancée, tous travaillent encore bravement.

Mais le vigneron, content, voyant ses pénibles travaux de toute l'année enfin récompensés par la quantité de la récolte, prononce, bonasse :

« Assez pour aujourd'hui, les enfants ! Allons coucher ! »

Il lampe encore un verre, fait claquer sa langue et, heureux, clame bien fort :

— Tonnerre !! Ça sera une « rude fine goutte ».

Octobre 1906.

FRANCIS PASCHE

La dispute confessionnelle. — Deux bambins pas plus haut qu'une botte, l'un catholique, l'autre protestant, se mêlent déjà de disputer sur les mérites de leur confession.

— Vous êtes des chrétiens de rave, vous autres protestants, vous n'avez pas même la sainte Vierge dans votre église !

— Oui, répond le protestant, mais nous avons Mme la ministre, et pas vous !... Bien fait ! bien fait !

Quand il sera soldat. — Le petit Marcel est très paresseux. A sept ans passés, on est obligé de l'habiller comme un bébé. Sa bonne lui en fait le reproche :

— Comment feras-tu, quand tu seras soldat ?

— Tous les soldats ont des bonnes.

La semaine-attractions.

Théâtre. — Demain soir, dimanche, le théâtre nous donnera les *Deux Orphelines*, un drame dont les ans n'ont pas affaibli le succès, et *Asile de Nuit*, un acte très amusant de Maurey. — Mardi, soirée très amusante, *La Famille Pont-Riquet*, comédie en trois actes de Bisson. Partout où elle fut donnée, cette pièce spirituelle a toujours obtenu un succès de fou-rire. — Jeudi prochain, *Vieil Heidelberg*, de Wilhelm Meyer-Færster, traduit de l'allemand. Cette pièce est le grand succès du Théâtre Antoine et nous savons que notre directeur l'a montée avec beaucoup de soins. Deux décors nouveaux.

*

Kursaal. — De succès en succès ; de mieux en mieux. Pour la semaine courante, qui a commencé hier, le Théâtre des Variétés a composé un programme tout nouveau. *La Capelli*, chanteuse internationale ; *Tom Milford*, imitateur excentrique ; *Maud et Gill*, acrobate avec chiens ; *Les trois Viéville*, voltigeurs dans les mains ; Vues nouvelles au vitrographe. — Enfin, deux comédies, *Le dîner de Pierrot*, 1 acte en vers de Bertrand Millanvoye, du répertoire de la Comédie française, et *Hôtel, Casino, Jeux, etc.*, de Hugues Delorme, une pièce très amusante.

*

Théâtre du Peuple. — Nous avons eu hier soir, au Théâtre du Peuple, une très intéressante représentation de deux pièces toutes nouvelles pour Lausanne : *Les Tabliers blancs*, de Bénière, et *L'Hospitalité*, de Millières. Interprétation et mise en scène étaient fort bien. Les applaudissements chaleureux qui ont accueilli nos artistes-amateurs nous autorisent à prédire de nouvelles représentations de ces deux pièces..

C'est un ami toujours fidèle

de l'estomac et des nerfs que le café de malt Kathreiner. Il n'excite pas, il n'irrite pas et est toujours également savoureux et salutaire.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.